
Le Champ de bataille de Sedan (1871) - Thiers et Guizot - Histoire contemporaine n°42 et 92

Numéro d'inventaire : 1979.18200.17

Auteur(s) : Fortuné Louis Méaulle

Gustave Ducoudray

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Hachette et Cie (Paris)

Imprimeur : Gauthier-Villars, Paris

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Méaulle (F.)

Description : Gravure n&b sur papier fin rose.

Mesures : hauteur : 460 mm ; largeur : 360 mm

Notes : Deux couvertures de cahiers imprimées sur la même feuille. A/ Recto, une gravure (signée Méaulle) représentant des cadavres allemands à Sedan ("d'après une gravure de l'Illustration"). Verso: texte de G. Ducoudray sur la bataille de Sedan (Histoire contemporaine n°92). B/ Recto, une gravure non signée représentant le portrait en buste de Thiers et de Guizot. Verso: texte de G. Ducoudray sur la question d'Orient (1840) (Histoire contemporaine n°42).

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

ill.

XCII. — BATAILLE DE SEDAN

Les débris du corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon s'étaient ralliés au camp de Châlons avec les cinquante corps restés (général de Failly). A Paris le ministre Ollivier avait été renversé : la première nouvelle des malheurs de l'armée (10 août) et remplacé par un cabinet que présidait le général Cousin de Montauban, comte de Palikao. Chargé spécialement du ministère de la guerre, le comte de Palikao déploya, malgré son grand âge, une rare activité pour organiser les ressources qui nous restaient. Il recompta, en moins de vingt jours, à Châlons, une armée de 140 000 hommes, créa trois nouveaux corps d'armée avec leurs approvisionnements, prépara la mise en état de défense de la capitale, organisa la garde nationale, appela sous les drapeaux les anciens militaires de 25 à 35 ans. Le général Trochu fut nommé gouverneur de Paris.

Le comte de Palikao, pour satisfaire l'opinion et sauver la dynastie, avait conçu le plan hardi, sans doute, mais téméraire avec des troupes mal équipées, d'aller par le nord délivrer l'armée de Bazaine bloquée sous les murs de Metz. Mac-Mahon, lui qui, à regret, commençait ce mouvement le 22 août.

Les Prussiens atteignirent les Français le 29 : le 30 ils surpris à Beaumont le corps d'armée du général de Failly, formant l'arrière-garde, et le mirent en pleine déroute. Ce débite eut les dangers de la position. Mac-Mahon, renouant enfin la marche en avant, donna l'ordre de se replier sur Sedan où le 31 août il prit ses dispositions pour livrer bataille. Sedan se trouve dans un plateau bordé de hauteurs et le général prussien manœuvra de manière à rejeter les corps français dans cet enclos. Le 1^{er} septembre, les Français eurent un rude combat à soutenir à Bazilles, près de Sedan, contre les Prussiens. Au même temps les Prussiens s'emparèrent du pont de Donchery qu'on n'avait pas fait sauter non plus que le pont de chemin de fer de Bazilles. Ils avaient également passé la Meuse à Mouzon, derrière nos corps d'armée, et s'avançant par Carignan. Ils firent ainsi un demi-cercle autour de nous. Le 1^{er} septembre, l'armée française lutta avec énergie pour défendre Bazilles, où la division d'intérieur de marine se montra de glorieuse, et le calvaire d'Ivy, le bois de la Garonne, le fond de l'enclos. Dès le matin le maréchal de Mac-Mahon avait été blessé à la cuisse par un éclat d'obus et il avait remis au général Du-

rot le commandement en chef que réclama aussitôt le général de Wimpffen.

Si l'on eût dit au général de Wimpffen, qui se trouvait encore le 22 août à Orléans, en Algérie, et revenait d'une brillante expédition dans le Sahara, qu'à huit jours de là il signerait, au nord de la France, la capitulation la plus effroyable qui fût dans nos annales, il aurait trouvé la chose impossible. Elle se réalisa pourtant. Ce général reçut le 22 août, au soir, l'ordre de venir remplacer le général de Failly à l'armée de Mac-Mahon. Il partit le 23, débarqua le 27, arriva à Paris et prit les instructions du ministre qui lui donna une lettre le chargeant de commander l'armée entière, le cas échéant. Il repartit l'armée le 30 au moment de la déroute de Beaumont, et lorsque il apprit la blessure du maréchal de Mac-Mahon, fit valoir ses droits au commandement. Le général Ducrot avait déjà ordonné la retraite sur Mézières. Désapprouvant ce mouvement, le général de Wimpffen donna contre-ordre et voulut percer du côté de Carignan le cercle qui se refermait sur nous, faire une trouée sur le point qu'il pensait le moins garni, les Prussiens s'étant surtout établis en masse entre nous et les routes de Paris. Ces hésitations, ces tiraillements, ces contradictions dans les ordres firent perdre le peu de chances qui restaient à l'armée de s'échapper.

La cavalerie fit d'admirables charges; le général Marguerite tomba frappé à mort et fut remplacé par le général de Gallié. Les bataillons prussiens par un feu nourri arrêtèrent ces charges désespérées. Repliés, nos escadrons retournèrent en arrière, se reformèrent et se précipitèrent de nouveau. Le roi Guillaume, qui, des hauteurs de Frénois, assistait à ce spectacle, ne put s'empêcher d'applaudir et de crier : « Ouf ! les braves gens ! »

Repoussés malgré leur valeur, toutes les troupes se replièrent et s'entassèrent dans la petite ville de Sedan, où elles se croyaient à l'abri et où régna bientôt une inexplicable confusion. Pendant que Wimpffen cherchait à obtenir des troupes, déjà dispersées, un suprême effort que permit la bousculade des deux corps (général Lebrun), l'empereur tenait conseil avec les chefs de corps et faisait arrêter le drapeau blanc. Wimpffen refusa d'aller signer et offrit sa démission. Il comptait cependant qu'il ne pourrait plus se soustraire aux conséquences inévitables de ce désastre et se rendit à la triste nécessité de négocier une capitulation.

G. DEQUERRAY.

Paris. — Imp. Gauthier-Villars.



apparaissant à

CABIER

REPR. CONTR. — N° 21.

LE CHAMP DE BATAILLE DE SEDAN (d'après une gravure de l'Illustration).

R. et C. Paris.

XLII. — LA QUESTION D'ORIENT (1840)

La coalition contre le ministre Molé échoua, (ses adversaires eux-mêmes l'ont reconnu depuis), le gouvernement de Juillet. Personne ne se trouvait en mesure de recueillir l'héritage du ministre. Chaque parti voulait assurer les profits de la victoire, et pendant deux mois, les systèmes, les combinations, les prétentions se heurtèrent, s'embarrassèrent. Le désordre devint si grand, que les républicains en profitèrent pour tenter une insurrection. Ce péril termina toutes les discussions. Le même jour, le ministre dit du 12 mai se forma sous la présidence du maréchal Soult. Aucun des chefs de la coalition n'en faisait partie, mais le ministre devait durer peu de temps et bientôt de graves événements survenus en Orient amenèrent la formation d'un cabinet présidé par M. Thiers. Ce fut le fameux ministère dit du 1^{er} mars 1840, sous lequel la crise provoquée par les affaires d'Orient devint aiguë.

Une guerre sérieuse avait éclaté entre le sultan et le pacha d'Égypte, son vassal qui semblait plus pressentir que son suzerain, l'organisation donnée à l'Égypte par Méhémet-Ali, ses victoires, ses conquêtes de la Nubie, de l'Arabie, de la Syrie, les apparences de civilisation qu'il établissait, la déférence qu'il montrait pour notre gouvernement, l'avaient rendu très populaire en France. On voyait en lui un régénérateur de l'Orient et on croyait que plus on le fortifiait, plus on servirait les intérêts du sultan. Le sentiment de la France se trouvait en opposition avec celui de l'Angleterre.

Pour nous faire comprendre du cabinet anglais sa politique, le cabinet français remplaça l'ambassadeur à Londres, Sébastiani, par Guizot, dont l'autorité était grande dans la Chambre des députés, et auquel ses travaux historiques sur l'Angleterre, son talent, sa gravité, sa religion (il était protestant) promettaient à Londres un excellent accueil.

Par une note du 27 juillet 1840, la France avait consenti que le différend égypto-syrien fût vidé par l'arbitrage des puissances. Une fois le concert établi, la persistance de la France à défendre les intérêts du pacha d'Égypte ne tendait à rien moins qu'à défaire ce concert. La France, en cela, ne voulait point qu'on enlevât la Syrie à Méhémet-Ali.

C'était dans l'intérêt de la Syrie elle-même que la France ne voulait point la rendre à la Turquie, incapable de la gouverner. Le Croissant, ainsi avec raison Goltz à lord Palmerston, que vous fortifiiez réellement l'empire ottoman en la ren-

dant plus de territoire ? Vous ne lui rendrez pas, avec la Syrie, la force de la gouverner et de la guider ; l'anarchie, le pillage, la violence et l'impuissance turques reprendront possession de cette province, et vous serez responsable de son sort ; vous serez obligé tantôt d'y réprimer, tantôt d'y soutenir les Turcs. L'avenir devait montrer la vérité de ces craintes, et la France sera vingt ans plus tard obligée d'envoyer ses soldats pour protéger les chrétiens de Liban.

Si l'avenir devait nous donner raison, l'Angleterre et la Russie nous donneront tort en 1840. Le czar crut, en profitant de ce dissentiment pour se rapprocher de l'Angleterre, renouer contre nous le Sainte-Alliance. Il apporta ses prétentions sur Constantinople. Lord Palmerston sacrifia l'alliance française pour nous faire affront.

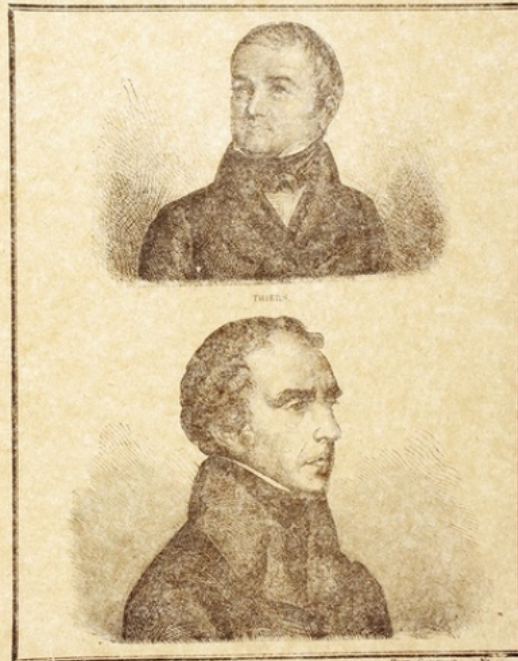
M. Thiers espérait toujours amener le pacha à s'entendre directement avec le sultan. Cet accord était pour lui le meilleur moyen de se dégager des liens de la note du 27 juillet 1840, et de ne rien sacrifier de nos sympathies pour Méhémet-Ali. Dans les derniers jours de juin, la destitution du grand vizir à Constantinople, le plus grand ennemi du pacha, coubla de joie ce dernier qui se montra disposé à entrer en pourparlers. Le concours des puissances devenait inutile. Lord Palmerston accusa la France de pousser à cet accord direct, de manquer à ses engagements et de poursuivre un but particulier : il s'appliqua à faire accepter au groupe plus des ministres de Russie, de Prusse, d'Autriche et de ses collègues, et au même moment une insurrection, qui éclata en Syrie contre les Égyptiens, vint fortifier sa thèse. Le 14 juillet, M. Guizot écrivait : « On prépare, soit sur le fond de l'affaire, soit sur le mode d'action, des propositions qu'on nous communiquera quand on aura tout arrangé (si on arrange tout), pour avoir notre adhésion ou notre refus. » M. Guizot se faisait illusion en croyant qu'on lui demanderait son adhésion ou son refus. Le 17 juillet, lord Palmerston le pria de venir au foreign-office et lui donna communication d'un traité secret et signé le 15 juillet, à notre insu, entre les cours d'Angleterre, de Russie et de Prusse. Le traité permettait au sultan l'appui des quatre puissances et même leurs forces militaires pour faire accepter de Méhémet-Ali l'armistice proposé par le sultan et admis par les puissances. Les affaires d'Orient étaient réglées.

G. DEQUERRAY.

Paris. — Imp. Gauthier-Villars.

CABIER

apparaissant à



THIERS

GUIZOT

REPR. CONTR. — N° 22.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 23.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 24.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 25.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 26.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 27.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 28.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 29.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 30.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 31.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 32.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 33.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 34.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 35.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 36.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 37.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 38.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 39.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 40.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 41.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 42.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 43.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 44.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 45.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 46.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 47.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 48.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 49.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 50.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 51.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 52.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 53.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 54.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 55.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 56.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 57.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 58.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 59.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 60.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 61.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 62.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 63.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 64.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 65.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 66.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 67.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 68.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 69.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 70.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 71.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 72.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 73.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 74.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 75.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 76.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 77.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 78.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 79.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 80.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 81.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 82.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 83.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 84.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 85.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 86.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 87.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 88.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 89.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 90.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 91.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 92.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 93.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 94.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 95.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 96.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 97.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 98.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 99.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 100.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 101.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 102.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 103.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 104.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 105.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 106.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 107.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 108.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 109.

R. et C. Paris.

REPR. CONTR. — N° 110.

R. et C. Paris.

RE